

■ Le gestionnaire : **Thierry Immobilier**

■ Créé en 1924, le cabinet THIERRY, à caractère familial, est devenu l'interlocuteur indépendant de la place nantaise. Il assure aujourd'hui la gestion locative de 3300 lots d'habitats, la gestion en copropriété de 7500 lots en habitations et 60 000 m² en tertiaire.

Vous pouvez découvrir la présentation et les activités du cabinet sur le site www.thierry-immobilier.fr.

Il sera le syndic de la résidence Alinea.

■ Pour la résidence il a été mis en place le «PACK SERENITE» destiné aux investisseurs, les libérant de la gestion au quotidien du bien acquis. Il comprend :

- Un contrat de gestion immobilière : encaissement des loyers, révision annuelle, régularisation des charges, aides à la déclaration de revenus fonciers...
- Un engagement d'honoraires de location à taux réduit
- Un contrat d'assurances accordé par la compagnie MACIFILIA dont vous trouverez les conditions résumées ci-dessous

■ Les garanties **locatives** :

Garanties	Durée / Montant	Franchise	Côût
Loyers impayés	Durée illimitée jusqu'à 90000 € TTC avec paiement des indemnités à la fin de chaque trimestre échu	Dépôt de garantie	2,33 % TTC sur loyers CC
Détériorations immobilières	jusqu'à 10 000 € TTC par sinistre	SANS	
Protection juridique	jusqu'à 6 000 € par sinistre	SANS	2,33 % TTC sur loyers CC
Vacance locative	3 mois de loyer hors charges	1 mois / cette assurance ne concerne pas les studios et les T1	1 % TTC sur loyers CC
Carence locative	3 mois de loyer hors charges	2 mois	3 % TTC du loyer annuel HC (min 260 €)